

PROJET ASDESR - UCACCELERATOR

Deuxième appel à manifestation d'intérêt « Mission d'expertise doctorale pour soutenir les projets européens dans leur unité de recherche »

Contexte de l'appel

Financé par l'Agence Nationale de la Recherche dans le cadre de l'appel à projets ASDESR- Accélération des stratégies de développement des établissements d'enseignement supérieur et de la recherche, le projet « UCAccelerator - Développement de ressources propres d'Université Côte d'Azur » vise à soutenir la montée en puissance du nombre de candidatures de site aux appels à projets (AAP) du programme Horizon Europe (HE) tout en proposant un accompagnement efficace et professionnel aux chercheurs et aux Unités de Recherche.

Pour cela, quatre objectifs ont été définis :

- Objectif 1 : Veille, détection et positionnement
- Objectif 2 : Information et sensibilisation
- Objectif 3 : L'amélioration de la qualité des services d'accompagnement
- Objectif 4 : Reconnaître davantage l'engagement à l'Europe

Le projet, financé en septembre 2023 et pour une durée de 6 ans, est coordonné par Université Côte D'Azur en partenariat avec les partenaires de site (OCA, CNRS, INRIA, IRD, INRAE et INSERM) dans le cadre de la [Cellule Europe mutualisée](#).

Objet de l'appel et descriptif de la mission d'expertise

Dans le cadre de l'objectif 3, l'amélioration de la qualité des services d'accompagnement, l'appel à manifestation d'intérêt « *Mission d'expertise doctorale pour soutenir les projets européens dans leur unité de recherche* » permettra de financer 12 missions d'expertises doctorales par an, entre 2024 et 2029, pour un total de 36 missions d'expertise financées.

En plus de soutenir la dynamique européenne des unités de recherche, à travers l'animation de services de veille aux Appels à Projets d'intérêt pour les chercheurs, ce dispositif permettra aux jeunes chercheurs sélectionnés d'acquérir des compétences précieuses, qui seront valorisées à travers la délivrance d'un open badge, dans la veille et le montage de projet, un véritable atout dans le développement de leur carrière.

La mise en place du contrat d'expertise se déroulera en deux étapes :

- Etape 1. Les doctorants seront formés pendant 5 demi-journées (2,5 jours) à la rédaction de projets Horizon Europe en vue d'exercer un relais au sein de leur laboratoire.

La formation, qui aura lieu en février 2025 à distance, est obligatoire

- Etape 2. Les doctorants auront la charge d'accompagner leurs unités de recherche/laboratoires dans la veille, le montage et le dépôt de projets Horizon Europe, en lien avec les services Europe dédiés.

Compétences et qualités requises

Les doctorants seront sélectionnés sur la base des dossiers de candidature et sur l'entretien final :

- Appétence pour la démarche projet
- Capacités de communication, d'animation et d'expression orale
- Capacités organisationnelles et de coordination
- Capacités à mobiliser les différents partenaires impliqués, à créer du réseau
- Capacité à travailler en équipe
- Très bonne pratique de l'anglais, écrit et oral
- Connaissance de base des appels à projets européens (facultatif)

Localisation de la mission

Les doctorants sélectionnés effectueront leur mission dans leurs structures de recherche d'appartenance et dans le respect des tutelles de gestion.

Comité de sélection

Un comité de sélection *ad hoc*, constitué par le Bureau Exécutif du projet UCAccelerator, sera chargé de l'évaluation des dossiers éligibles.

Les candidats éligibles présélectionnés seront convoqués pour un entretien (15 min) déterminant leur sélection finale.

Douze (12) candidats seront sélectionnés dans le cadre de ce deuxième appel à candidature.

Conditions de candidature

Être inscrit en doctorat à Université Côte D'Azur, toute discipline incluse, pour l'année 2024-2025 et réaliser sa thèse au sein de l'établissement ou des établissements partenaires d'Université Côte D'Azur (OCA, CNRS, INRIA, IRD, INRAE et INSERM) bénéficiant ou non d'un financement pour leur recherche.

Important : une lettre d'appui signée par le Directeur de thèse et contresignée par le Directeur d'Unité/Laboratoire est demandée.

La mission sera formalisée par un avenant au contrat doctoral initial ou par un contrat étudiant pour les doctorants sans contrat.

Volume et durée de la mission : jusqu'à 32 jours de travail par an (possibilité de renouvellement).

Rémunération : jusqu'à 100 euros bruts par jours.

Pour être éligible, le dossier complet de candidature devra être soumis impérativement avant le **5 janvier 2025**.

Cette mission est ouverte aux personnes en situation de handicap.

Modalités de soumission :

Les dossiers de candidature, comprenant :

- **CV détaillé du candidat (max 2 pages),**
- **Une lettre de motivation** ainsi que
- **La lettre d'appui signée par le Directeur de thèse et contresignée par le Directeur d'Unité/Laboratoire (modèle en annexe)**

doivent être adressés, par email avant le **5 janvier 2025 à 12h**, à cellule-europe-mutualisee@univ-cotedazur.fr

Calendrier

Ouverture de l'appel : 2 décembre 2024

Date limite de l'envoi des dossiers : 5 janvier 2025

Réunion du comité d'évaluation : 13-17 janvier 2024

Convocation aux entretiens) pour les candidats sélectionnés : 20-24 janvier 2024

Communication des résultats : 27-31 janvier 2024

Contact

Informations et candidature : cellule-europe-mutualisee@univ-cotedazur.fr